

# Paris truqués au handball : l'expertise impossible ?

Le Point - Publié le 01/05/2014 à 14:24

**Le rapport de préexpertise dans l'affaire mettant en cause les frères Karabatic est bien plus nuancé et subjectif que ce à quoi on s'attendait.**



Nikola Karabatic a été mis en cause dans l'affaire des paris truqués de 2012. © POL EMILE/SIPA

2267

11

Par [Xavier Monnier](#)

Vainqueur de trois championnats d'[Europe](#), deux championnats du monde et des deux derniers Jeux olympiques, l'équipe de [France](#) de handball règne sur l'autre ballon rond depuis une décennie. Un palmarès inégalé dans l'histoire du sport collectif mondial qui lui a valu le surnom des Experts. Une ombre ternit cependant l'éclat de son épopée : trois des piliers, la star planétaire [Nikola Karabatic](#), son frère Luka, et Samuel Honrubia font partie des 19 mis en examen pour escroquerie dans [l'affaire des paris du handball](#).

## Coup de filet

Petit retour en arrière. Le 12 mai 2012, assuré du titre de champion de France, le club de Montpellier perd son 2e match de la saison sur le parquet de Cesson qui lutte pour le maintien (31-28). La Française de Jeux remarque un montant anormal de mises sur le score à la mi-temps du match. Le service central courses et jeux de la direction centrale de la police judiciaire est saisi. À l'automne 2012, suite aux investigations conduites depuis le parquet de Montpellier, une vaste opération de police est déclenchée dans les vestiaires même du stade Pierre de Coubertin où vient de se dérouler un match PSG-Montpellier. Dans les filets de la

police, des joueurs récemment transférés de Montpellier vers Paris (Honrubia et Mladen Bojinovic), les frères Karabatic, encore joueurs du club de l'Hérault, quelques coéquipiers et leurs compagnes.

Au sein des locaux de la DCPJ à Nanterre, la grande majorité des sportifs demeurent muets, invoquant leur droit au silence. Malgré ce mutisme, les policiers retrouvent la trace des sommes mises par les handballeurs héraultais sur une défaite de leur club à la mi-temps. Un comportement loin de l'esprit sportif mais difficilement condamnable devant la justice. Sauf à prouver que le match a été arrangé, ce qu'aucun des mis en cause n'a reconnu devant les policiers ou le juge d'instruction.

## **Carence des joueurs**

Pour étayer l'hypothèse, la justice s'est résolue à diligenter de périlleuses expertises. Réalisé par Pierre Sallet, la première, qui a conclu à une "carence" des joueurs de Montpellier, a été annulée pour vice de forme fin 2013, l'expert mandaté ayant en effet travaillé pour la Ligue nationale de handball, partie civile au dossier.

Très attendue, la deuxième expertise a été déposée sur le bureau de la juge d'instruction le 25 avril dernier. Ses conclusions ont fuité dès le 29 dans *L'Équipe*. "Notre intime conviction est qu'une telle convergence d'indicateurs anormaux, une telle différence d'engagement, de vitesse dans le jeu notamment entre la première et la deuxième mi-temps du match expertisé est trop curieuse pour être innocente et conjoncturelle", assèment Nordine Lazaar, ancien arbitre international, et Johann Rage, formateur en analyse vidéo dans la pratique du sport de haut niveau. Des termes fort subjectifs et assez surprenants, tout comme le sont les 47 pages de leur prérapport que Le Point.fr a pu consulter en intégralité.

## **L'expertise impossible**

Tout au long de leur analyse, les deux experts font preuve d'une prudence pesée quant au déroulement du match. Et pour cause. Sollicités pour "analyser les comportements moteurs et attitudes de jeu des joueurs de l'équipe de handball de Montpellier (MAHB) au cours de la rencontre du 12 mai 2012 contre l'équipe de Cesson, afin de déterminer si une carence volontaire intra et/ou interindividuelle du niveau de jeu durant la première mi-temps peut être en l'espèce identifiée, dans l'affirmative, préciser quels sont les joueurs concernés", leur tâche semble "difficile tant les conditions qui interviennent dans le déroulement d'un match peuvent être nombreuses, variables et incarnées, résistant de ce fait à l'analyse objective".

Les deux experts en handball notent que le match intervient dans un contexte particulier. La défense de Montpellier est décimée, ses joueurs majeurs dont les frères Karabatic et Samuel Honrubia blessés et absents. Le titre de champion est déjà acquis. Et durant le mois précédent la rencontre, l'équipe de l'Hérault domine moins son sujet, ayant connu sa première défaite de la saison moins de deux semaines auparavant. "Le match de Cesson est le point culminant de cette spirale négative", décrit le rapport. Le club breton, lui, joue sa survie dans l'élite. Aussi l'expertise pointe-t-elle que "l'hypothèse d'une équipe de Cesson surmotivée par l'enjeu est recevable" pour expliquer sa victoire contre le champion.

## **Le handicap Accambray**

C'est surtout dans l'appréciation du comportement des joueurs mis en cause que le bât blesse. Les deux spécialistes désignent le maillon faible de l'équipe montpelliéraine durant ce match. L'arrière William Accambray. "Quelle que soit la mi-temps, M. Accambray est le joueur qui a

eu les plus mauvaises statistiques (...) Ce joueur faisant habituellement partie du 7 majeur a lourdement handicapé la performance collective".

Or l'international n'est pas mis en cause dans la procédure à l'inverse des deux gardiens de but, Mickaël Robin et Primoz Prost, dont les performances sont longuement décryptées. Relances, attitudes au moment des tirs, comportement après des arrêts sur pénalty, leur match est passé au scanner. Et le rapport de lancer l'hypothèse qu'ils soient tout simplement "en méforme, comme tout le reste de l'équipe". D'ailleurs, "malgré leur contreperformance, l'entraîneur M. Canayer n'a pas procédé à des changements de gardien sachant qu'il y avait trois gardiens sur la feuille de match".

### **"Pas un raisonnement scientifique"**

Même les "moments curieux" relevés dans le rapport, à l'instar du début de match raté de Montpellier "ou de contre-attaques supposées immanquables", ne permettent pas aux deux analystes de tirer de conclusions définitives. Ces faits de jeu peuvent "autant correspondre à un schéma consécutif à une carence qu'à un cours hasardeux du jeu". Patrice Canayer, le coach de Montpellier, ne "semble pas paniqué par cette entame, car dans le cas contraire il aurait pu demander un temps mort d'équipe afin de remobiliser les troupes. Si nous analysons les attitudes des joueurs comme troublantes, nous mettrons tout de même un bémol à nos conclusions, car qui mieux que l'entraîneur connaît ces joueurs !"

Dernier bémol apporté, les signataires du rapport assurant avec humilité que "leur démarche déroule bien d'un raisonnement le plus rigoureux possible, mais pas d'un raisonnement scientifique". Un peu léger pour confirmer les soupçons de la justice sur le trucage du match ou établir une vérité. "Leur mission était irréalisable", commente Me Isabelle Monsenego, l'un des conseils de Mladen Bojinovic. "Ils ont d'ailleurs largement débordé du cadre, et font franchement du hors-sujet quand ils parlent d'intime conviction. Mais ce rapport n'apporte pas grand-chose, sinon que beaucoup d'éléments peuvent expliquer la défaite du club". Et que rien, pour l'heure, ne prouve le trucage... Si ce n'est une intime conviction.